



juillet 2015 – n° 07/12

Infos rapides

En mai 2015, l'excédent agroalimentaire progresse pour le troisième mois consécutif

En mai 2015, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 464 millions d'euros, et augmente de 9 millions d'euros par rapport à mai 2014. Alors que celui-ci diminuait, sur un an, presque tous les mois depuis mai 2013, il progresse pour le troisième mois consécutif, porté par la hausse des exportations vers les pays tiers.

L'excédent en produits agricoles bruts augmente de 37 millions d'euros. Les exportations d'orge grâce aux envois vers la Chine et celles de maïs, grâce aux envois vers l'UE.

L'excédent en produits transformés diminue de 28 millions d'euros. Vers l'UE, les exportations pâtissent de la baisse des prix des produits laitiers et de la baisse des ventes de viandes et de produits des céréales. En revanche, les ventes de vins et cognac restent dynamiques vers les Etats-Unis et la Chine.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
En glissement annuel, l'excédent augmente grâce aux exportations vers les pays tiers	
Produits agricoles bruts	page 3
La hausse des exportations de céréales se poursuit	
Produits agricoles transformés	page 4
Les exportations et les importations diminuent	

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : en glissement annuel, l'excédent augmente grâce aux exportations vers les pays tiers

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 464 millions d'euros en mai 2015, et augmente de 9 millions d'euros par rapport à mai 2014. Le solde des échanges progresse avec les pays tiers, mais diminue avec l'UE.

Avec les pays tiers, l'excédent (414 millions d'euros) augmente de 103 millions d'euros par rapport à mai 2014. Les exportations augmentent de 120 millions d'euros (+ 8 %), tandis que les importations augmentent de 17 millions d'euros (+ 1,4 %). Les exportations d'orge progressent de 113 millions d'euros : les quantités d'orge vendues augmentent vers la Chine. Les exportations de vins et de boissons alcooliques augmentent respectivement de 29 et 34 millions d'euros, notamment grâce aux ventes aux Etats-Unis et à la Chine. Ainsi, les exportations totales progressent de 132 millions d'euros vers la Chine et de 48 millions d'euros vers les Etats-Unis, mais diminuent de 53 millions d'euros vers l'Algérie et de 19 millions d'euros vers la Russie.

Avec l'Union européenne, l'excédent (50 millions d'euros) diminue de 94 millions d'euros par rapport à mai 2014. Les exportations diminuent de 159 millions d'euros pour les produits transformés (- 7 %), et augmentent de 19 millions d'euros pour les produits bruts (+ 2,6 %). Les exportations de viandes et des produits de l'abattage diminuent de 35 millions d'euros : les prix et les quantités vendues sont en retrait. Les ventes d'huiles et tourteaux diminuent de 27 millions d'euros, du fait de la baisse des quantités vendues vers la Belgique et l'Espagne. Les ventes de produits laitiers baissent de 26 millions d'euros : les prix se réduisent. Au final, les exportations se réduisent de 54 millions d'euros vers l'Italie, de 44 millions d'euros vers la Belgique et de 19 millions d'euros vers l'Allemagne et l'Espagne.

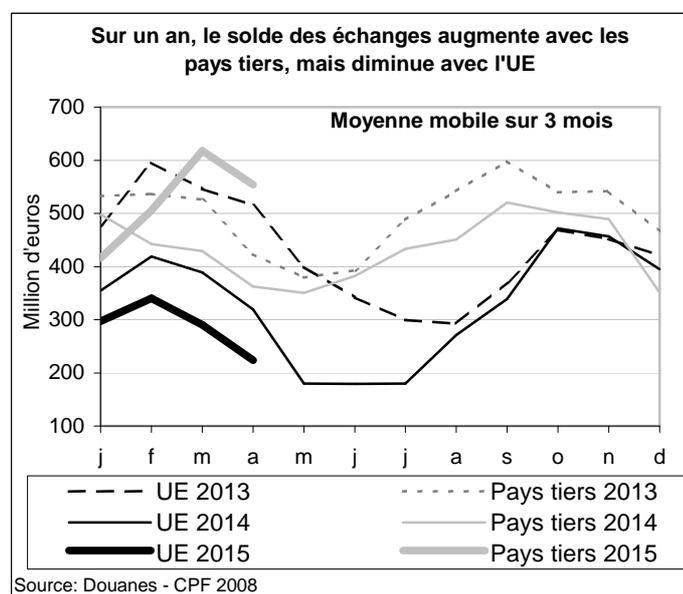
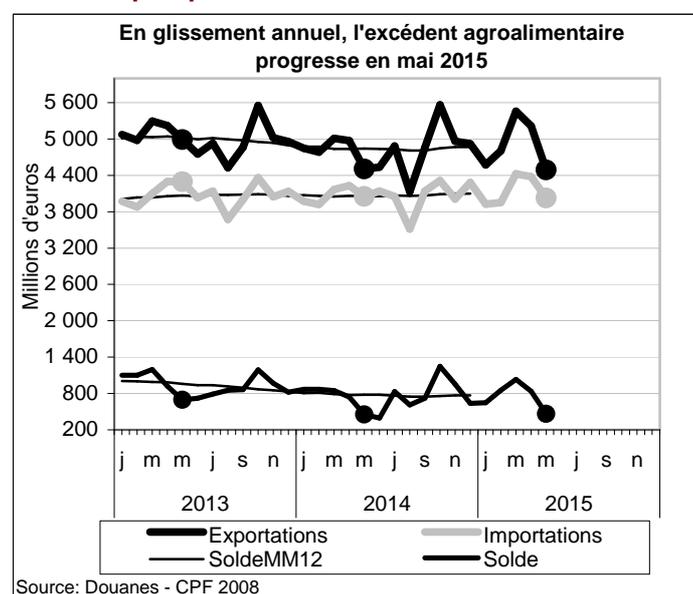
Sur les cinq premiers mois de l'année 2015, l'excédent atteint 3 835 millions d'euros, en hausse de 53 millions. La hausse de l'excédent avec les pays tiers compense la baisse avec l'UE.

Les indicateurs

Produits CPF2	Mai						Cumuls 5 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
UE												
Produits bruts	546	563	746	766	200	202	2 726	2 910	4 475	4 651	1 749	1 742
Produits transformés	2 250	2 187	2 194	2 035	-56	-153	11 210	11 243	11 225	10 800	15	-443
AGROALIMENTAIRE	2 797	2 751	2 940	2 801	144	50	13 936	14 152	15 700	15 451	1 764	1 299
Pays tiers												
Produits bruts	472	531	328	421	-145	-110	2 623	2 728	2 228	2 502	-395	-226
Produits transformés	782	740	1 238	1 264	456	524	3 779	3 826	6 192	6 588	2 413	2 762
AGROALIMENTAIRE	1 254	1 271	1 566	1 686	312	414	6 402	6 554	8 420	9 090	2 018	2 537
Monde												
Produits bruts	1 019	1 095	1 074	1 187	55	92	5 349	5 638	6 703	7 154	1 354	1 516
Produits transformés	3 032	2 928	3 432	3 299	400	372	14 989	15 068	17 417	17 387	2 428	2 319
AGROALIMENTAIRE	4 051	4 022	4 506	4 486	455	464	20 338	20 706	24 120	24 541	3 782	3 835

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : la hausse des exportations de céréales se poursuit

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 92 millions d'euros en mai 2015, et augmente de 37 millions d'euros par rapport à mai 2014. Le solde des échanges augmente avec les pays tiers et est stable avec l'UE.

Les **exportations** (1 187 millions d'euros) augmentent de 113 millions d'euros (+ 11 %) par rapport à mai 2014. Les exportations de céréales augmentent de 104 millions d'euros (+ 22 %). Les ventes d'orge augmentent de 97 millions d'euros (+ 164 %), sous l'effet de la hausse des quantités (+ 159 %) vendues vers la Chine. Malgré des prix en baisse (- 12 %), les ventes de maïs progressent de 50 millions d'euros (+ 65 %), grâce aux quantités vendues, notamment vers l'UE. Les ventes de blé tendre diminuent de 41 millions d'euros : les prix baissent (- 9 %), ainsi que les quantités vendues (- 5 %), notamment vers l'Algérie. Les

ventes de légumes augmentent de 17 millions d'euros, sous l'effet de la hausse des quantités vendues de tomates, melons et pastèques, notamment vers l'Italie.

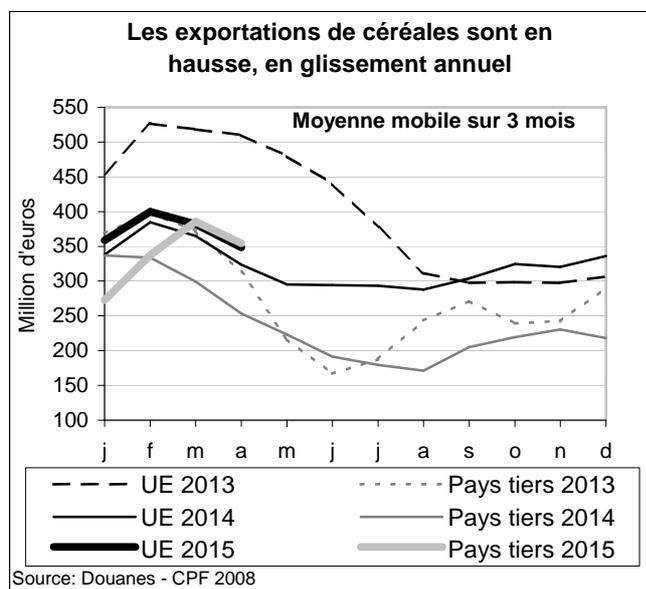
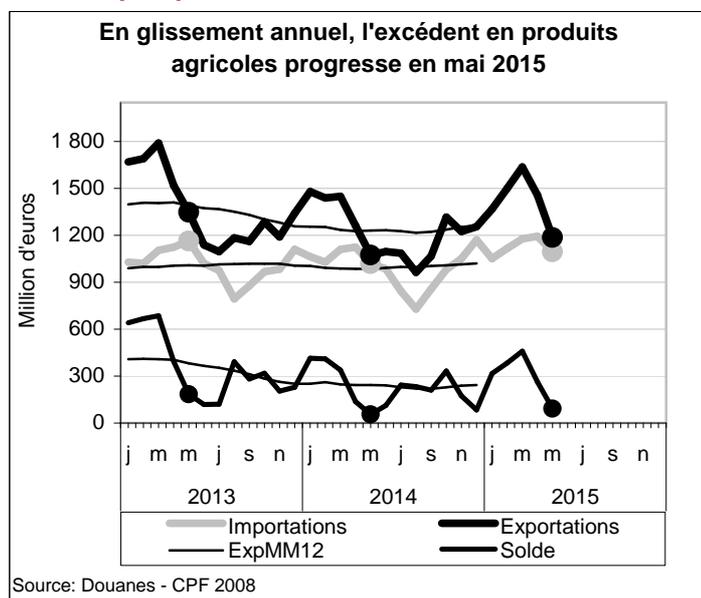
Les **importations** (1 095 millions d'euros) augmentent de 76 millions d'euros (+ 7 %) par rapport à mai 2014. Les importations des fruits et de légumes augmentent respectivement de 36 millions d'euros (+ 13 %) et de 41 millions d'euros (+ 20 %). Les fruits à coque, les fruits tropicaux, les tomates, poivrons et pastèques sont les produits qui progressent le plus : si les quantités achetées augmentent, les prix progressent fortement. Les achats de cacao augmentent de 22 millions d'euros (+ 127 %) et ceux de café de 14 millions d'euros (+ 37 %) : les prix augmentent fortement pour ces deux produits, de plus, les quantités achetées de cacao s'accroissent aussi vivement (+ 76 %). Les achats de maïs, colza et tournesol diminuent.

Les indicateurs

Produits CPF4	Mai						Cumuls 5 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
PRODUITS BRUTS	1 019	1 095	1 074	1 187	55	92	5 349	5 638	6 703	7 154	1 354	1 516
Agriculture et élevage	884	961	1 000	1 112	116	152	4 697	4 985	6 323	6 751	1 627	1 765
Céréales, légum., oléagi.	137	104	550	641	413	537	813	641	3 666	4 048	2 853	3 407
Céréales n. c. riz	42	28	468	571	426	543	200	187	3 186	3 500	2 987	3 312
Oléoprotéagineux	94	75	82	69	-13	-6	610	452	477	545	-132	93
Légumes, fleurs, plantes	260	298	157	177	-102	-121	1 419	1 528	1 054	1 064	-364	-464
Légumes	206	247	135	152	-71	-95	1 126	1 269	940	914	-186	-355
Prod. cult. permanentes	446	521	134	126	-312	-395	2 270	2 596	761	751	-1 508	-1 845
Fruits	287	323	113	101	-174	-221	1 406	1 613	597	587	-809	-1 026
Café, cacao, thé	57	95	3	1	-54	-93	328	446	13	17	-315	-429
Animaux vifs, œufs, miel	42	37	159	168	117	131	195	220	842	887	646	667
Bovins	5	3	91	99	86	96	27	23	520	550	492	528
Produits sylvicoles	22	22	37	36	15	14	100	104	181	185	80	81
Pêche et aquaculture	113	112	37	39	-76	-73	552	548	199	218	-353	-330

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : les exportations et les importations diminuent

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 372 millions d'euros en mai 2015, en baisse de 28 millions d'euros par rapport à mai 2014.

Les **exportations** diminuent de 133 millions d'euros par rapport à mai 2014 (- 3,9 %). Les ventes de la plupart des produits diminuent à l'exception des ventes de cognac qui croissent de 47 millions d'euros, notamment grâce aux ventes aux Etats-Unis. Les exportations de produits laitiers diminuent de 53 millions d'euros (- 9 %), sous l'effet de la baisse des prix. Les ventes de produits des céréales baissent de 36 mil-

lions d'euros, du fait de la baisse des quantités vendues, notamment vers l'UE. Les ventes de viandes et des produits de l'abattage baissent sous l'effet de la baisse des prix et des quantités vendues.

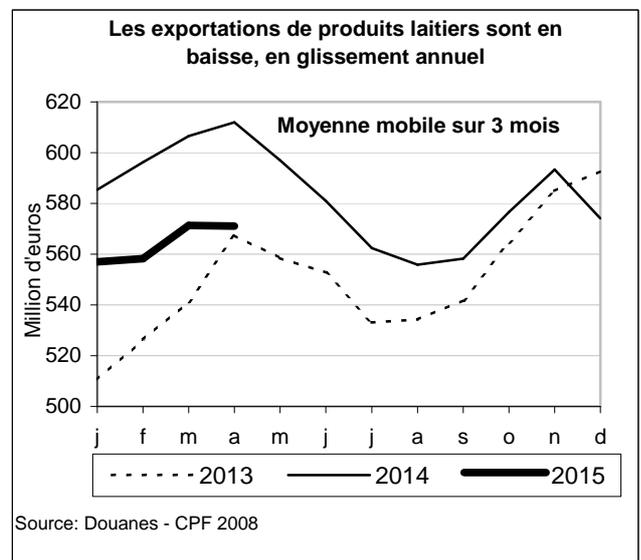
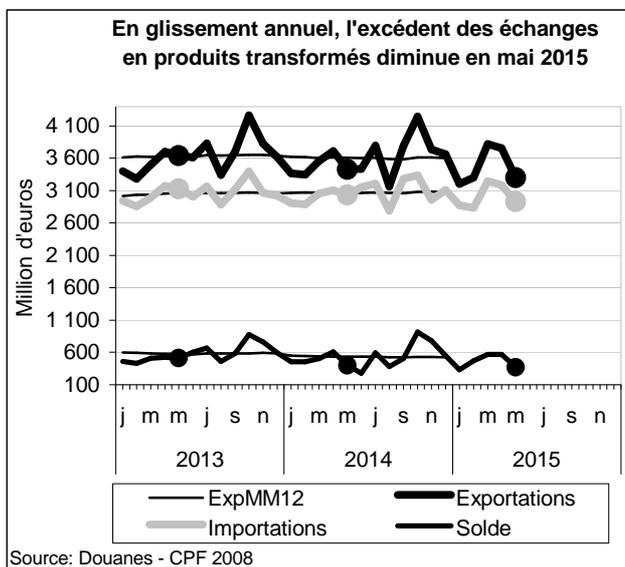
Les **importations** diminuent de 104 millions d'euros par rapport à mai 2014. Les achats de produits laitiers diminuent de 51 millions d'euros, du fait de la baisse des prix et des quantités achetées. Les achats d'huiles et tourteaux diminuent de 39 millions d'euros et ceux de viandes de 30 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des quantités achetées.

Les indicateurs

Produits CPF4	Mai						Cumuls 5 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
IAA, TABACS	3 032	2 928	3 432	3 299	400	372	14 989	15 068	17 417	17 387	2 428	2 319
Viandes, prod. de l'abattage	481	452	362	326	-120	-126	2 374	2 276	1 838	1 793	-536	-482
<i>Viande bovine</i>	115	108	73	71	-42	-37	560	534	374	372	-186	-162
<i>Viande porcine</i>	79	67	70	48	-8	-19	388	350	362	303	-26	-47
<i>Volaille</i>	79	79	69	72	-10	-7	405	404	350	384	-55	-21
Prod. préparés de la pêche	286	291	68	54	-217	-238	1 400	1 419	305	329	-1 095	-1 090
Prod. à base de fruits & lég.	366	360	171	154	-195	-206	1 799	1 813	840	819	-959	-994
Huiles, tourteaux, corps gras	311	272	104	78	-207	-194	1 442	1 450	484	462	-958	-988
<i>Tourteaux</i>	159	131	23	9	-136	-122	733	732	73	60	-660	-672
Produits laitiers, glaces	320	269	581	528	261	259	1 490	1 343	3 004	2 779	1 514	1 436
<i>Fromages</i>	120	112	238	229	118	116	545	531	1 226	1 205	681	674
Produits des céréales	127	116	223	187	96	71	647	647	1 134	1 037	487	391
Biscuits, pâtisseries, pâtes	158	161	129	125	-29	-36	807	855	639	650	-169	-205
Autres produits alimentaires	554	543	578	583	24	41	2 863	3 022	3 160	3 179	297	157
<i>Sucre</i>	23	16	79	83	56	67	141	109	484	455	343	347
<i>Chocolat, confiserie</i>	175	166	130	141	-46	-25	1 004	1 047	779	821	-225	-226
Aliments pour animaux	63	70	161	157	98	87	336	375	836	880	501	505
Boissons	251	261	1 035	1 090	783	828	1 199	1 197	5 043	5 361	3 843	4 164
<i>Vins, champagne</i>	48	53	587	588	538	535	246	249	2 820	2 974	2 574	2 725
<i>Eaux de vie, alcools</i>	87	90	254	304	168	213	431	412	1 287	1 447	856	1 035
Tabacs	115	132	21	17	-94	-116	631	673	134	99	-498	-574

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Guillaume Wemelbeke
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2015

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)